RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés Marie-Noëlle Stassart, *Échevin(e)* ;
Martin Casier, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 21.05.19

#Objet : Rénovation d'une maison d'habitation 44 rue Gratès - Approbation des conditions et du mode de passation – Code économique: 242-01 - Montant estimatif: 281.523,52 euros TVA comprise Exercice: 2018.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;
Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 41, §1, 2° (la valeur estimée HTVA ne dépasse pas le seuil de 750.000,00 euros) ;
Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;
Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;
Considérant le cahier des charges N° 2018-908 relatif au marché "Rénovation d'une maison d'habitation 44 rue Gratès" établi par le Service Bâtiments Publics ;
Considérant que ce marché est divisé en lots :
* Lot 1 (Rénovation d'une maison d'habitation 44 rue Gratès), estimé à 252.728,23 euros HTVA ou 267.891,92 euros, 6% TVAC ;
* Lot 2 (Travaux de peinture d'une maison d'habitation 44 rue Gratès), estimé à 12.860,00 euros HTVA ou 13.631,60 euros, 6% TVAC ;
Considérant que le montant global estimé de ce marché s'élève à 265.588,23 euros HTVA ou 281.523,52 euros, 6% TVAC ;
Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée directe avec publication préalable ;
Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget patrimonial de la régie foncière de l'exercice 2019, code économique 242-01 et sera financé par **emprunt**;
Sur proposition du Collège Echevinal ;

DECIDE

1er. D'approuver le cahier des charges N° 2018-908 et le montant estimé du marché “Rénovation d'une maison d'habitation 44 rue Gratès”, établis par le Service Bâtiments Publics. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 265.588,23 euros HTVA ou 281.523,52 euros, 6% TVAC.

2. De passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

3. De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national.

4. De transmettre cette délibération en double exemplaire à l’autorité de tutelle en vue de l’exercice de la tutelle générale.

5. De financer cette dépense par le crédit prévu au budget patrimonial de la régie foncière de l’exercice 2019, code économique 242-01.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 22 mai 2019

Le Secrétaire communal,

Etienne Tihon

L'Echevin(e) délégué(e),

Benoît Thielemans